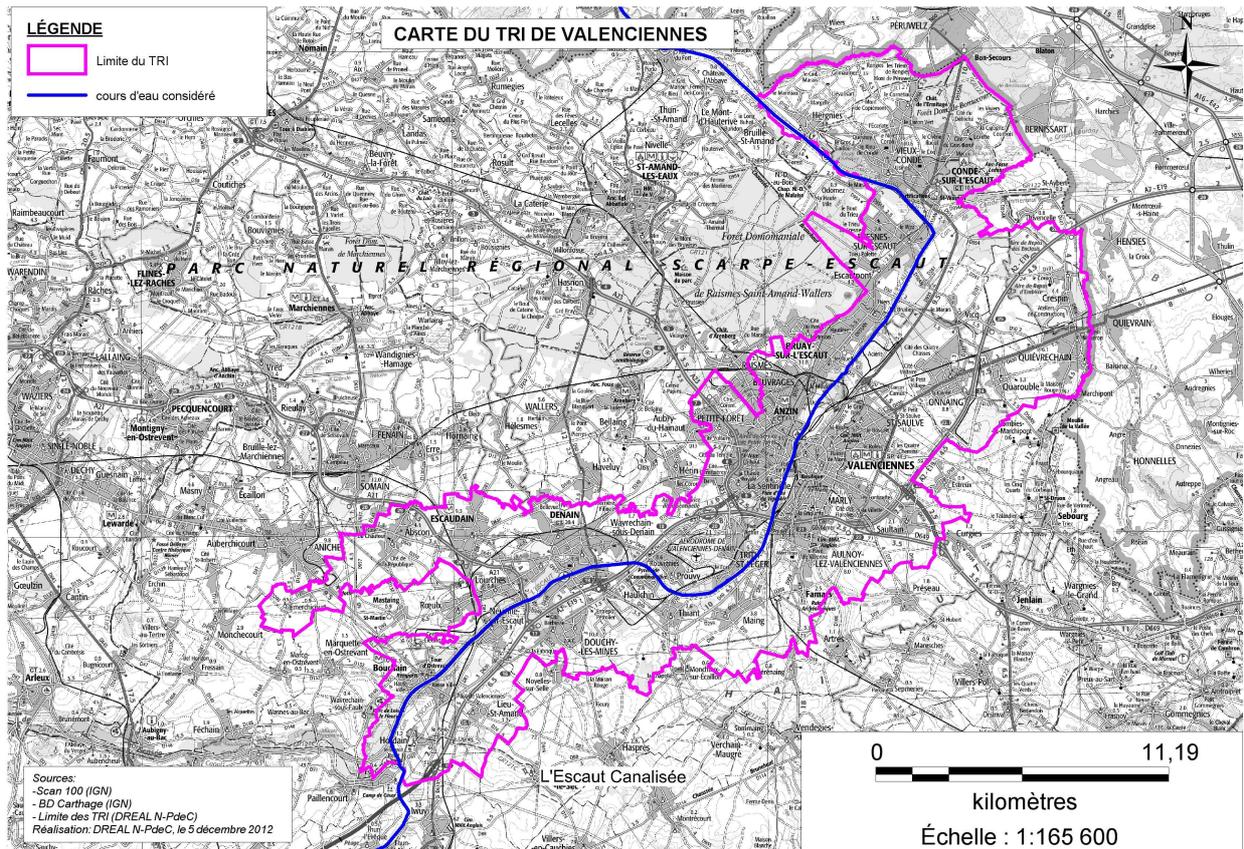


# Directive inondation

## TRI de Valenciennes

Ce territoire est situé à l'extrémité de l'ancien bassin minier. Le territoire urbanisé présente une densité de population élevée (550 habitants/km<sup>2</sup>). Ce territoire a une surface d'environ 292 999 600 m<sup>2</sup> dont 46% sont situés dans l'enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP). Le territoire à risques importants d'inondation (TRI) de Valenciennes est essentiellement constitué de communes de la communauté d'agglomération Valenciennes métropole et de la communauté d'agglomération de la porte du Hainaut. Ce territoire a été identifié comme TRI au regard de son exposition aux débordements des cours d'eaux de l'Escaut.



## **Résultats des indicateurs :**

Le TRI de Valenciennes compte 93 711 habitants situés dans l'EAIP ce qui place l'unité urbaine au septième rang du bassin Artois-Picardie pour cet indicateur. Une part importante de sa population (48%) est potentiellement vulnérable aux inondations. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, les travaux de rétablissement des réseaux et les reprises d'activité des entreprises après travaux et nettoyage compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe.

## **Phénomènes passés :**

Des pluies torrentielles s'abattent sur le bassin de l'Escaut les 15 et 16 août 1850. L'observatoire de Bruxelles enregistre 111mm au cours de ces deux journées. La plupart des cours d'eau du bassin réagissent rapidement et génèrent « *la plus forte inondation connue* » de l'Escaut (Champion, 1858). Toute la vallée est sous les eaux. Les hauteurs atteignent en certains endroits près de 3 m au-dessus des niveaux habituels. Les pertes sont énormes, en particulier pour le monde agricole : moissons, bâtiments d'exploitation, moulins, etc. La région de Valenciennes est tout particulièrement touchée. Même situation à Condé, Crespin, Aulnoy, Bouchain, etc.

Il pleut abondamment durant tout le mois de décembre 1993 sur le bassin de l'Escaut. Des cumuls compris entre 180 et 200 mm sont relevés en 25 jours. Les pluies sont principalement concentrées en deux phases de quelques jours, les 12 et 19 décembre. Un premier épisode (entre 40 et 50 mm) d'environ cinq jours sature les sols, suivi de quelques jours d'accalmie puis d'une nouvelle vague pluvieuse les 18, 19 et 20 décembre (50 à 60 mm supplémentaires) qui ruisselle immédiatement. La quasi-totalité des cours d'eau entre en crue. Les événements sont plus remarquables par leur caractère généralisé que par leur intensité propre. Les périodes de retour sont comprises entre 10 et 20 ans, un peu supérieure sur l'Ecaillon (> Q20 à Thiant). Les maximums sont atteints entre le 20 et le 21 décembre. Certaines rivières gardent un débit soutenu plusieurs jours (Hogneau) alors que d'autres connaissent au contraire une crue plus brève (Ecaillon). Les impacts sont toutefois assez limités.